



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 55111

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le mécontentement des biologistes qui protestent contre la baisse de leur lettre-clé, le « B », qui après avoir diminué de 5 % en 1998, puis de 4 % en juillet 1999, et de 2,5 % en août dernier, doit subir à nouveau une baisse de 1 % dans les prochains jours, conformément au vote de la CNAM du 7 novembre. Ils sont d'autant plus en colère qu'ils ont été les premiers professionnels de santé à accepter, il y a une dizaine d'années, le principe d'enveloppes destinées à contenir l'inflation des dépenses sanitaires. Ils considèrent que l'enveloppe 2000 a été dépassée de 5 %, ce qui était prévisible, et qu'il faut relativiser cette hausse : les actes de biologie ne représentant que 2 % dans les dépenses de l'assurance maladie. Les biologistes dénoncent le mépris dont fait preuve, selon eux, la CNAM à leur égard, il lui demande si elle entend renouer le dialogue avec le syndicat des biologistes qui a mené une réflexion sur la biologie de demain et établi un plan complet qui mériterait d'être pris en compte.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55111

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6960